# BULLETIN MUNICIPAL

# LOGRIAN-FLORIAN

**SEPTEMBRE 2014**

## EDITO DU MAIRE .....

© Photos Paul ROMERO, Pays VC,

Chers(es) Concitoyens(es)

Après cet été un peu particulier, l'automne pointe le bout de son nez.
Malgré un épisode cévenol sévère qui, fort heureusement, n'a pas trop impacté notre commune, les températures sont encore agréables.
Nos écoliers ont fait leur rentrée, mouvementée pour certains parents avec les nouveaux rythmes scolaires.

Bien que nous ayons tempêté, rien n'y a fait, il a fallu s'y plier !!

Année expérimentale, donc, tant pour Sauve que Quissac, nous ferons le point et des réajustements seront certainement nécessaires.

La municipalité a fait elle aussi sa rentrée avec une nouvelle qui bouleverse un peu les bons débuts de ce mandat.

En effet, Madame **Pascale DRIE** m'a remis sa démission pour des raisons tout à fait personnelles et qui ne sont en aucun cas liées aux affaires communales.

Logrian ayant moins de 1000 hts, une élection complémentaire n'est pas nécessaire et le poste reste vacant jusqu'en 2020.
Par contre, un nouvel adjoint doit être élu puisqu'elle occupait le poste de 3ème adjoint délégué aux affaires scolaires, festivités et social (CCAS).
La préfecture n'ayant pas encore accusé réception de cette démission,ceci sera fait lors du prochain conseil municipal.

En attendant, voici venu le temps des vendanges et surtout l'occasion de faire de magnifiques photos en espérant que le vin soit excellent !!!

Pour conclure, je voudrais remercier le comité des Fêtes qui a su, cette année encore, faire vivre la fête votive.
Comme je l'ai déjà dit , mais c'est bon de le répéter : « C'est confirmé, les logrianais savent s'amuser en toute convivialité » !!
Belle, elle fût, Belle, elle sera encore…… Merci à tous.

Bien à vous.

Le Maire,
Maryse ROMERO

# TRAVAUX EN COURS et à VENIR…...

## Réseaux secs : Électricité, téléphonie, Éclairage public

Reste la dépose des fils Télécom et des poteaux EDF
Malgré une relance auprès du maître d'œuvre, celui-ci n'est pas en mesure de nous en dire plus car il attend, lui aussi, le bon vouloir de France Télécom ….
« **Patience** » est un mot qu'il faut intégrer dans son vocabulaire lorsqu'on travaille avec l'administration, les pouvoirs publics et les entreprises nationalisées mais cela est parfois difficile à supporter.
Ce programme a été financé par la commune à hauteur de **57 856,75 €** (France télécom et éclairage public) -
La partie électricité a été prise en charge directement par le syndicat départemental, soit + 80.000 €.
A la suite, le goudronnage des rues du 19 mars et du Four pourra avoir lieu.
A noter : une fiche action pour l'enfouissement des derniers fils nus de la rue basse a été déposée pour 2015 en espérant que notre commune soit retenue dans le programme du SMDE.

## Goudronnage des rues communales

L'entreprise en charge des travaux a procédé au goudronnage des rues de la Brasserie Haute, du Temple, du Syle.

## Réfection du mur d'enceinte du cimetière

C'est l'entreprise ANDRE d'Anduze qui a remporté le marché pour un montant TTC de 49 091,40€ subventionnable jusqu'à 80 %
Les travaux ont débuté le 16 septembre et doivent être terminés pour le 31 octobre 2014 afin de pouvoir percevoir les aides allouées

## Aménagement de la placette du Lotissement des Brasseries

La consultation des entreprises a été faite.
C'est l'entreprise Michel FOURNIER qui a été retenue.

# ET SI NOUS PARLIONS de l'ECOLE ……..

**En cette rentrée des classes, il est bon de rappeler quelques chiffres.**

**Mais laissons parler Mesdames X et Y à l'arrêt du bus.**

- **Mme X : Dites-moi, vous savez, vous, comment est financée l'école ?**
- **Mme Y : Comment ça, financée ? mais……. elle est gratuite dans le public !!.**
- **Mme X : Ah parce-que vous trouvez que tout est gratuit ? Et la cantine, et la garderie qui les paient ?**
- **Mme Y : C'est vrai, nous pardi, sans compter les nouveaux rythme scolaires. A Sauve, on a de la chance, ils ne nous demandent que 10€ par trimestre mais à Quissac, j'ai entendu dire que c'est 0,60€ de l'heure !**
- **Mme X : Et oui, cette année, ça va être difficile, et nos petits qui doivent se lever tous les matins, ils vont être sacrément fatigués !**
- **Mme Y : Mais dites, en parlant de tout ça, je me pose une question : qui paie les fournitures scolaires, l'entretien des écoles, le chauffage, la réfection de la cantine quand c'est nécessaire, etc….**
- **Mme X : Hé, à votre avis, si ce n'est pas nous, quelqu'un doit bien payer ! Té, justement voilà Mme le Maire, elle va nous le dire …….**

## Alors ? QUI ?? et bien chaque citoyen au travers des ses impôts puisque l'école est une dépense obligatoire des communes !

**En effet, comme il n'y a pas d'école à Lograin, la commune participe à l'entretien des écoles que fréquentent vos enfants à travers un forfait annuel facturé par la commune d'accueil. Pour l'année scolaire 2013/2014, la commune a donc versé :**

- **SAUVE publique : 767 €/enfant (entretien et cantine) maternelle ou primaire X 14 = 10 738 €**
- **Sauve Ecole privée : 1 enfant : 767 €**
- **SIRP de QUISSAC : 1 enfant maternelle : 1245 €**
- **2 Primaire x 697 € + 2 cantine x 351€ = 2096 €**

**SIRP de AIGREMONT—ST BENEZET : 850€ par enfant X 2 = 1 700 €**

- **L'accompagnatrice du Transport scolaire pour Sauve : 1 363,88 €**
- **Subventions aux APE : 1450€**
- **Soit un total annuel de : 32 409,88 €**

**Auxquels vont se rajouter à compter de cette rentrée 2014, environ 150 à 200 €/enfant pour les nouveaux TAP mais là c'est l'inconnu car nous ne savons pas à ce jour le nombre d'enfants qui les fréquenteront.**

## Au fait, qui disait que l'école était gratuite ? …….

**Le 23 septembre 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous**

Depuis le 12 décembre 2012, la TNT compte 6 nouvelles chaînes HD gratuites:

6ter Chérie 25 HD1 23 L'ÉQUIPE 21 RMC DÉCOUVERTE HD24

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, le déploiement de ces nouvelles chaînes se fait phase par phase, selon un calendrier défini par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (voir carte ci-dessus).
Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

***Que va-t-il se passer le 23 septembre prochain?***

Le 23 septembre prochain s'ouvrira la dixième phase de déploiement, qui concernera principalement les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Si vous résidez dans ces zones et que vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 8 avril prochain.**

Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir les 6 nouvelles chaînes.** Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57 (en fonction de votre équipement). Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir n'importe quelle chaîne HD (TF1 HD, France 2 HD et M6 HD, ainsi que les six nouvelles chaînes HD).
Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.
Par ailleurs, tous les téléspectateurs seront informés de ces changements par la diffusion de bandeaux déroulants sur l'ensemble des chaînes nationales gratuites de la TNT quelques jours avant le 23 septembre.

***Que faut-il faire ?***

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT** ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.
**Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.**
Si vous résidez en habitat collectif, vous devez contacter votre syndic dès à présent pour vous assurer que l'antenne de réception collective a bien été adaptée pour l'arrivée des nouvelles chaînes de la TNT.

## *Que faire en cas de perte durable de réception de la télévision ?*

En raison des modifications techniques opérées sur les émetteurs de télévision, il est possible que certains téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau doivent adapter leur matériel, **soit en adaptant leur antenne, soit en passant à un mode de réception alternatif (Satellite, Adsl, fibre optique ou câble).**

Des aides financières sont prévues et attribuées par
**l'Agence nationale des fréquences (ANFR)** :

**Adaptation de l'antenne vers un autre émetteur**
Aide d'un montant maximal de **120€ TTC**

**Passage à un mode de réception alternatif à l'antenne râteau**
(Satellite, ADSL, fibre optique, câble)
Aide d'un montant maximal de **250 euros TTC**

**Les résidences principales et secondaires sont éligibles, en habitat individuel ou collectif.**

## *Comment s'informer ?*

**Pour tout savoir**
sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficultés pour capter les chaînes après le 23 septembre,
contactez l'**ANFR** :
**Par téléphone : au 0970 818 818**
Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)
**Sur internet : www.recevoirlatnt.fr**

Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur le site du CSA : **www.csa.fr/r7-r8**

# ANIMATIONS DU VILLAGE

L'atelier de loisirs créatifs « adulte » des AFR a repris le lundi 15 septembre

L'atelier « **danse orientale** » et « **Zumba** » proposé par LLC a repris **le mardi 23 septembre à 18H30**. (tous les mardis soirs au foyer)

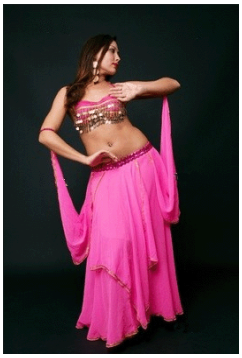

La Bibliothèque sera ouverte tous les 15 jours à partir du **mercredi 24 septembre** de 17H30 à19H00

**Le comité des fêtes** vous invite à assister à une Assemblée générale extraordinaire au **Foyer le Vendredi 3 octobre à 18h 30** (bilan de la fête et élection du nouveau bureau)

**Un spectacle spécial très jeunes enfants « Sur le Chapeau d'étoiles » programmé par la communauté des communes aura lieu au foyer le mercredi 1er octobre à 10h et 16h00— durée 30mm**
**Gratuit : Réservation au 06.30.82.12.22**

Dans le cadre de la semaine bleue,
**Le mardi 16 octobre**
une après-midi récréative est offerte par le CCAS
**À tous les retraités de la commune**

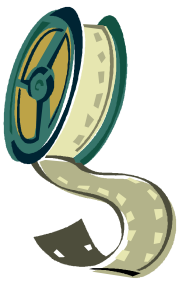

**La prochaine séance de cinéma aura lieu le samedi 6 décembre**

Nous avons des mélomanes à Logrian,
Souvenir du 11 juillet, Philippe, Marjorie et ….. Jean !

**Fête 2014**

**Rebelle ce taureau !!**

© Photos Paul ROMERO et Valérie MARTIN

# Les vendanges d'hier et d'aujourd'hui !!

Aux temps anciens, on cueillait le raisin à la main. Puis, sur de grandes, hautes et grosses charrettes, tirées par des chevaux de trait, on acheminait le raisin dans des cornues jusqu'au mas, où attendaient le pressoir et le fouloir, etc, etc….

De nos jours,……. où sont les vendangeurs ?